

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1002 service de santé

n° 1002

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Mme haroutel (Jeanne) est engagée pour à compter du 1er octobre -1950 en qualité de secrétaire sténo-dactylographe auxiliaire, 1er catégorie, a salaire journalier, et mise à la disposition du directeur du service de santé en remplacement numérique de M. Personnel.